

***Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016 de  
l'Association des descendants de Paul Vachon  
(familles Vachon et Pomerleau)***

L'assemblée fut tenue le 10 septembre 2016 à 10 h 30 à La Grande Ferme de Saint-Joachim,  
800, chemin du Cap Tourmente, Saint-Joachim Québec

Présences : Auclair Georgette, Blais Lorraine, Blais Maxime, Charest Réjean, Clairoux Pierre, Dion Danielle, Duval Pierre, Gagnon Andrée  
Lacaille Jacqueline, Maillette Louise, Montcalm Réal  
Pomerleau Charles, Pomerleau Daniel, Pomerleau Marie-Marthe  
Pomerleau Roger, Prince Jean-Claude, Vachon Carol  
Vachon Carole, Vachon Francine, Vachon Gaétan, Vachon Léandre, Vachon Maurice  
Vachon Micheline, Vachon Monique, Vachon Nathalie  
Vachon Réjeanne et Vachon -L'Heureux Pierrette

Absence Pomerleau Éric

**1. Ouverture de l'AGA du 20<sup>e</sup> anniversaire**

La présidente, Pierrette Vachon-L'Heureux, souhaite la bienvenue aux participants et aux participantes et fait l'éloge de notre association. De plus, elle donne les informations sur le déroulement des activités de la journée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait lecture de l'ordre du jour tel que paru dans le bulletin Le Copechagnière. Considérant que Maurice Vachon, registraire, doit s'absenter, le point 4 couvrira les point 5 et 8 prévus.  
L'adoption est proposée par Roger Pomerleau et appuyée par Carol Vachon.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 septembre 2016**

Considérant que ce document a paru dans le bulletin du 2 juin 2016 et qu'il n'y a pas de modification à apporter, on ne fait pas la lecture du document.  
L'adoption est proposée par Marie-Marthe Pomerleau et appuyée par Roger Pomerleau.

**4. Rapport du registraire et de la gestion du site web et de Facebook**

Dorénavant, il y aura émission d'une carte permanente afin de réduire les frais. Les membres actuels et les nouveaux membres conservent le même numéro de membre et après avis, ils auront à acquitter les frais de renouvellement. Il y a eu un envoi postal d'une lettre aux membres et anciens membres pour expliquer ce changement de procédure.

Tous les bulletins avant 2014 ont été numérisés et sont accessibles aux membres.

Nous avons 161 membres dont 2 membres à vie.

Le site internet est très fréquenté (8835 visites et 21753 pages lues) et nous amène de nouveaux membres.

La page Facebook a reçu 206 visites (j'aime).

Les prochains objectifs sont de finir l'onglet Paul Vachon, ajouter une table des matières et un index des articles et sujets.

Pour améliorer le recrutement, le registraire est disposé à faire parvenir à toute personne qui serait référée par un membre, la documentation pour faire connaître l'association et ses avantages.

**5. Rapport de la présidente**

Pierrette Vachon-L'Heureux décrit les activités du Conseil d'administration, la participation aux activités de la fédération, le travail d'édition du bulletin « Le Copechagnière ». On souligne l'acquisition de la banderole autodéroulante.

Vous retrouverez le rapport de la présidente en annexe A.

**6. Rapport du Trésorier**

En l'absence d'Éric Pomerleau, notre trésorier, Léandre Vachon présente l'état des revenus et des dépenses ainsi que le bilan financier que vous retrouverez en annexe B.

L'adoption de ce document est approuvée par Réjean Charest et par Gaétan Vachon.

**7. Élection**

Par consensus unanime de l'assemblée, Léandre Vachon présidera la mise en candidature et Daniel Pomerleau agira à titre de secrétaire. Pour débiter, Léandre Vachon explique la procédure pour combler les postes qui se libèrent.

Éric Pomerleau : proposé par Gaétan Vachon et appuyé par Charles Pomerleau.

Il accepte par procuration.

Gaétan Vachon : proposé par Francine Vachon et appuyée par Marie-Marthe Pomerleau.

Il refuse.

Francine Vachon : proposée par Pierre Duval et appuyé par Danielle Dion

Elle accepte.

Maurice Vachon: proposé par Charles Pomerleau et appuyé par Roger Pomerleau.

Une procuration déposée lui permet d'accepter.

Marie-Marthe Pomerleau : proposée par Louise Maillette et appuyée par Charles Pomerleau. Elle accepte.

Carole Vachon : proposée par Gaétan Vachon et appuyée par Réjeanne Vachon.

Elle refuse.

Réjeanne Vachon : proposée par Francine Vachon et appuyée par Carole Vachon.

Elle refuse.

Carol Vachon : proposé par Pierrette Vachon- L'Heureux et appuyé par Gaétan Vachon. Il refuse.

Note : Monsieur Gaétan Vachon propose que les membres du Conseil d'administration tentent de combler les deux postes vacants. Cette proposition est appuyée par Charles Pomerleau.

**8. Levée de l'assemblée**

Proposée par Danielle Dion et appuyée par Carol Vachon. 11 h 55.

**Provisoire**

\_\_\_\_\_  
Daniel Pomerleau  
Secrétaire

Date

\_\_\_\_\_  
Pierrette Vachon-L'Heureux  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Date

**Le procès verbal se poursuit à la page 11, après les pages A à D.**

## *Procès-verbal (suite)*

Annexe A du procès-verbal de l'AGA du 10 septembre 2016

### **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE 2015-2016**

À la fin du rassemblement de l'année dernière à Ascot-Corner, dans l'ambiance champêtre de l'Estrie, j'ai entrepris ma sixième année à la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV. Nous avons laissé des traces dans cette municipalité constituée en 1901 au carrefour de quatre cantons de l'Est. Une plaque, préparée par Daniel Pomerleau, sera installée sous la toile de l'artiste Danielle Pomerleau offerte à la mairesse lors du rassemblement et exposée à la mairie pour rappeler l'événement.

Notre association qui a été fondée en 1996 en est aujourd'hui, en ce mois de septembre 2016, à sa vingtième année d'existence. Nous fêtons donc notre vingtième anniversaire. Riche et belle expérience que celle de l'appartenance à une association de famille ! Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de la réputation enviable dont notre association jouit.

Cette année, nous voici réunis après la période des vacances, en début de septembre, selon le souhait exprimé par l'assemblée générale il y a deux ans déjà. Ce rassemblement qui nous ramène sur les terres de nos ancêtres est particulièrement émouvant. La côte de Beupré restera toujours notre lieu d'enracinement premier en Amérique.

En jetant un regard en arrière, on peut constater que la dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du nouveau conseil d'administration à la suite du rassemblement, à l'automne, à Trois-Rivières au Restaurant Maman Fournier. Cette 31<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de notre association eut lieu le dimanche 29 novembre 2015. L'enthousiasme était au rendez-vous. Nous remercions le comité d'organisation d'avoir fait du rassemblement en Estrie une véritable fête. Le succès du rassemblement nous animait et nous entreprîmes la lecture du procès-verbal du CA tenu le dimanche 13 septembre 2015 à 11 h 50 à la suite de l'assemblée générale au Centre multifonctionnel de la municipalité, la salle Aurélien Rivard, à Ascot Corner. Le procès-verbal a été approuvé, tout comme celui du 19 avril 2015 d'ailleurs. Le procès verbal de l'assemblée générale a été soumis à la lecture attentive des membres et était prêt, à la suite de sa publication dans le bulletin Le Copechagnière, pour son approbation par l'assemblée générale. C'est alors qu'en prévision du Salon du patrimoine du printemps, l'ADPV décide de se doter d'une banderole déroulante pour rehausser la présentation visuelle de l'association. Le dossier est confié à Daniel Pomerleau qui a fait le nécessaire pour que la commande soit donnée et que le matériel de promotion soit disponible pour le Salon de la FAFQ de 2016, au cours de notre vingtième année. L'organisation de notre rassemblement d'aujourd'hui commence : les projets ne manquent pas. Il est question d'une médaille du 20<sup>ième</sup> anniversaire, ou encore d'une clé USB? Face à un vote à égalité, la question des frais de déplacement qui avait été soulevée en assemblée générale est reportée à la prochaine réunion.

À la suite du Salon du printemps, nous avons tenu la trente deuxième réunion du conseil d'administration, la deuxième de l'année comme il est prévu dans nos règlements, le dimanche 19 avril 2016. C'est au cours de cette rencontre, toujours au restaurant Maman Fournier du boulevard des Récollets à Trois-Rivières que nous entérinons le procès verbal du CA du 29 novembre 2015. Le projet du bulletin du 20<sup>ième</sup> anniversaire est soumis au conseil et les dossiers de la médaille, de la clé USB et du coffret patrimonial sont traités. À la question du remboursement des frais de déplacement, le vote indique que la proposition est refusée. Les détails du projet de rassemblement sont présentés par le comité organisateur de Québec.

Le 6 juin 2016, la trente troisième réunion du conseil d'administration a eut lieu à Trois-Rivières. Les efforts ont été concentrés sur la préparation du rassemblement d'aujourd'hui qui marque le vingtième anniversaire de notre association.

Notre bulletin Le Copechagnière, un lien très important pour tous les membres de l'association, se porte bien. La publication du bulletin qui relève de la responsabilité du secrétariat s'est poursuivie grâce au travail de l'éditeur intérimaire Léandre notre généalogiste qui a pris la relève de la secrétaire. Nous le remercions chaleureusement de son engagement à devenir un éditeur méritant en développant son ingénuité et ses talents dans ce domaine. Nous somme toutefois à la recherche d'un éditeur ou d'une éditrice pour prendre la relève.

Le volume 17, numéro 3, de novembre 2015, nous proposait un retour sur notre rassemblement de 2015 avec, en page de couverture, une présentation de l'œuvre de Danielle Pomerleau. Dans ce numéro, nous poursuivions la lecture du dossier de Joël Léger qui partage avec nous les fruits de ses recherches. Cette fois, il s'agit de l'histoire des cinq départs de La Copechagnière vers la Nouvelle-France, ceux de Paul Vachon (1650), de Jacques Thomelet (1686), de Pierre et Jean Thomelet (1734) et enfin, de Louis Thomelet (1758). Cette participation à l'émigration rochelaise en Nouvelle-France est remarquable. On a alors la confirmation que la mère de Paul, Spaciente Rabeau a été baptisée à La Copechagnière le 28 février 1599 et que Paul lui-même a déclaré, le jour de son mariage, qu'il était originaire de la paroisse de Compe-Chamer aujourd'hui la Copechagnière. En page 6, vous l'aurez noté sans doute, le passage de quelques membres de l'association à La Copechagnière est souligné. Signalons aussi dans ce numéro, l'hommage à notre ami Roland Pomerleau dont nous regrettons vivement l'absence parmi nous.

Le Copechagnière du printemps 2016 nous a fait renouer avec notre président fondateur en page couverture. Le volume 18, numéro 1, proposa la suite du dossier sur la Copechagnière d'autrefois de Joël Léger et la suite de l'article de notre vice-présidente sur notre histoire de famille à travers l'archéologie. La photo du stand du Salon des associations de famille garnissait la couverture arrière de façon spectaculaire.

Le bulletin de juin 2016, le volume 18, numéro 2 nous proposait un avant-goût de notre rassemblement à la Grande Ferme de Saint-Joachim et une occasion de lire les textes administratifs utiles au bon fonctionnement de notre rassemblement d'aujourd'hui.

Au printemps, nous avons participé au Salon des associations de familles, le 22<sup>e</sup> organisé par la fédération des associations de familles qui a eu lieu à Lévis du 26 au 28 février aux Galeries Chagnon. La directrice générale qui nous accueillait était Dody Vachon. Quelle surprise

agréable! Nous espérons qu'elle rejoindra nos rangs très bientôt. Le thème de l'année était le partenariat de la généalogie, de l'histoire et du patrimoine. Comme par les années passées, le Salon nous a permis de nous enrichir de nouvelles connaissances. Le Salon nous permet aussi d'entretenir nos relations avec les autres associations de familles souches du Québec. C'est une petite communauté en soi qui se passionne pour l'histoire de ses familles souches et la généalogie voire même la généalogie matrilineaire de plus en plus.

Le congrès de la Fédération des associations de familles a eu lieu à Neuville cette année à l'occasion d'une partie de sucre dans une érablière. Ni la présidente, ni la vice-présidente, ni le trésorier n'ont pu se libérer à cette date. Les autres membres du conseil n'ont pas répondu à l'appel à participer. La 32<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Fédération, sous la présidence confiée depuis 2014 au président de l'Association des Trudel, Claude Trudel, s'est tenue à cette occasion. Nos relations d'affaires avec la FAFQ dont les nouveaux bureaux sont installés au 650 rue Graham-Bell maintenant sont excellentes. Je constate à nouveau que nous ne profitons pas suffisamment des occasions de diffusion d'information que le bulletin Nouvelles de chez-nous nous offre. La promotion de l'ADPV y gagnerait sûrement.

Je remercie notre membre Jacques Langlois qui s'était joint au conseil depuis quelques mois, qui a travaillé à la réalisation du rassemblement de l'année dernière à Ascott Corner et qui a remis sa démission il y a quelques mois. Voilà que nous avons donc un troisième poste à combler à la direction. Je souhaite donc que certains ou certaines d'entre vous se joignent à notre équipe.

Je signale que Daniel Pomerleau a, au cours de cette année, apprivoisé la fonction de secrétaire et je l'en remercie.

Je rappelle aussi la précieuse collaboration instituée avec Joel Léger, chercheur de l'association Mémoire des chênes de La Copechagnière. Elle nous sera très utile pour mieux suivre les travaux de restauration qui sont en cours à La Copechagnière.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour vous souhaiter à tous et à toutes une joyeuse célébration du vingtième anniversaire et remercier très chaleureusement mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé tout au long de cette année encore, une stimulante atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas.

Bon vingtième anniversaire à l'Association des descendants de Paul Vachon!

*Toujours fière et laborieuse*

*Pierrette Vachon-L'Heureux*

## Annexe B du procès-verbal de l'AGA du 10 septembre 2016

L'année 2015 s'est terminée avec un déficit de 421,15 \$. Les recettes ont été de 4 195,27 \$, dont 1 976,99 \$ de cotisations des membres. Les déboursés ont été de 4 616,42 \$, dont 1 087,66 \$ pour l'impression et la distribution du bulletin Le Copechagnière. L'avoir était de 10 037,99 \$, dont 1 878,59 \$ à la Caisse populaire de Charlesbourg, 6 188,86 \$ chez Tangerine et un inventaire d'une valeur de 1 965,54 \$ au coût de production.

L'Association devrait terminer l'année avec un déficit de près de 900 \$, principalement en raison de l'achat des clés USB au montant de 640\$. Cette dépense spéciale est une manière de retourner aux membres une partie du surplus d'environ 6000 \$ que l'Association conserve depuis le rassemblement de Beauport en l'an 2000.

Merci et bon rassemblement!

Eric Pomerleau, trésorier

<b>SITUATION FINANCIÈRE DE</b>						
<b>l'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON</b>						
<b>(familles Vachon et Pomerleau)</b>						
Assemblée générale annuelle le 9 septembre 2016 à Saint-Joachim						
	2016 <sup>P</sup>	2016-08-31	2015	2014	2013	2012
<b>Recettes</b>						
Cotisations des membres	2 000,00	954,00	1 976,99	2 597,02	1 634,00	2 543,54
Ventes d'articles de promotion et tirage	250,00	75,30	318,75	110,00	1 829,10	501,75
Rassemblements annuels et brunchs	1 000,00	70,00	1 329,00	925,00	887,00	1 445,32
Intérêts du placement chez Tangerine	15,70	10,47	70,53	60,51	60,23	72,47
Publicité et Dons	100,00	0,00	500,00	200,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au 31 décembre</b>	<b>3 365,71</b>	<b>1 109,77</b>	<b>4 195,27</b>	<b>3 892,53</b>	<b>4 410,33</b>	<b>4 563,08</b>
<b>Déboursés</b>						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	1 100,00	700,01	1 087,66	1 238,63	1 434,18	1 478,70
Secrétariat	75,00	0,00	270,13	151,36	77,37	0,00
Registrariat et trésorerie	150,00	0,00	116,92	403,84	190,54	194,67
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,26
<b>Total</b>	<b>1 325,00</b>	<b>700,01</b>	<b>1 474,71</b>	<b>1 793,83</b>	<b>1 702,09</b>	<b>1 683,63</b>
Kiosques et Congrès	450,00	370,35	375,00	447,83	599,73	419,12
Rassemblements annuels & divers	1 250,00	0,00	2 136,16	1 257,34	808,37	936,61
Articles de promotion	700,00	642,08	141,00	320,00	1 200,00	563,18
Cotisations F.F.S.Q., assurances	300,00	272,00	280,00	324,00	275,00	220,75
Incorporation (charte)	34,00	0,00	34,00	34,00	34,00	33,00
Site Internet	93,13	93,13	81,63	70,13	284,91	0,00
Frais à la Caisse populaire	107,78	71,98	93,92	102,36	84,91	85,57
<b>Total des déboursés au 31 décembre</b>	<b>4 259,91</b>	<b>2 149,55</b>	<b>4 616,42</b>	<b>4 349,49</b>	<b>4 989,01</b>	<b>3 941,86</b>
<b>Excédent des recettes sur les déboursés</b>	<b>-894,21</b>	<b>-1 039,78</b>	<b>-421,15</b>	<b>-456,96</b>	<b>-578,68</b>	<b>621,22</b>
<b>Avoirs</b>						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	847,54	883,34	1 878,59	2 050,44	2 311,80	3 020,71
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	6 204,57	6 199,33	6 188,86	6 118,33	6 057,82	5 997,59
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	0,00	0,00	0,00	0,00	133,60	452,19
Crédit / Solde à la FAFQ	0,00	0,00	0,00			
Inventaire incluant articles de bureau et équipement <sup>1</sup>	1 965,54	1 965,54	1 965,54	2 068,88	2 205,72	3 294,10
<b>Total de l'avoir au 31 décembre</b>	<b>9 022,64</b>	<b>9 053,21</b>	<b>10 037,99</b>	<b>10 242,65</b>	<b>10 713,94</b>	<b>12 769,59</b>
<sup>P</sup> : prévision						
<sup>1</sup> : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						